

**CEREMONIE DES VOEUX
2016**

Monsieur le conseiller Départemental,

*Monsieur le président de la Communauté de Communes du Pays des
Sources,*

*Monsieur le vice président de la Communauté de Communes du Pays
des Sources,*

Monsieur le président du syndicat Intercommunal de Margny sur Matz,

Monsieur le président du SIVU Force Énergie,

Mesdames et Messieurs.

*Déjà un an que j'avais le plaisir de vous recevoir pour cette cérémonie des vœux qui
je l'espère sera désormais pérenne.*

*Le temps passe trop vite, la vie est trop courte pour ne pas profiter des bons moments
qu'elle nous procure.*

*Au nom du conseil municipal, je vous présente à toutes et à tous, nos souhaits les plus
sincères de santé, de bonheur, de solidarité sans oublier la réussite de vos projets
personnels, professionnels et associatifs.*

Bienvenue également aux nouveaux habitants.

Au cours de l'année 2015 nous avons eu le bonheur d'enregistrer 7 naissances :

<i>celle d'Ethan FOURNIER</i>	<i>Le 15 Avril</i>
<i>celle de Martin PETER</i>	<i>Le 12 Juillet</i>
<i>celle de Margaux LITOUT</i>	<i>Le 18 Août</i>
<i>celle de Lilian MARTIN</i>	<i>Le 23 Août</i>
<i>celle de Nael LACROIX</i>	<i>Le 10 Septembre</i>
<i>celle d'Alice PELLARD</i>	<i>Le 05 Octobre</i>
<i>et</i>	
<i>celle de Lysana CROQUET</i>	<i>Le 27 Novembre</i>

Mais malheureusement 4 décès

*Monsieur Adrien DUBOIS
Madame Séverine JOUANNIC*

*Le 14 Février
Le 12 Juillet*

*Monsieur Jean Paul DUPONT
et
Monsieur Michel PROISY*

*Le 01 Septembre
Le 12 Novembre*

Depuis les élections de mars 2014, J'assume conjointement avec les adjoints et les conseillers municipaux les responsabilités que vous nous avez confiées et ce avec détermination et rigueur dans la concertation, le dialogue et la disponibilité.

Je tiens par ailleurs à remercier le personnel municipal cheville ouvrière à part entière de notre action ainsi que les enseignants et tous les bénévoles des différentes associations de la commune.

*Et si je tiens à remercier toutes ces personnes c'est en me souvenant d'une phrase que m'avait dite mon maître d'apprentissage et qui était la suivante :
" Souvient toi bien mon garçon que l'on est apprenti toute sa vie et qu'il y a plus de solutions dans deux têtes que dans une "
Soyons donc tous à l'écoute les uns des autres et souvenons nous que le dialogue vaut mieux qu'une critique systématique et stérile.*

Revenons maintenant à l'année écoulée.

Concernant les associations

*nous avons eu le plaisir d'assister à la naissance de la troupe "THEATRUM" qui nous a apporté un agréable moment de détente et de rigolade lors de la représentation de la pièce "Un héritage presque parfait".
Continuez, et qui sait peut être un grand théâtre dans l'avenir !!!!!
Je n'oublie pas les autres associations qui sont à l'origine de nombreuses manifestations tout autant festives comme la brocante, les 24 heures de la pêche, le club du second souffle qui permet à nos aînés de se retrouver autour d'une partie de cartes ou d'un repas dansant, la fête de la musique (qui est de plus en plus pro) , le 14 juillet avec son feu d'artifice de toute beauté préparé et tiré par Monsieur GRIVOT et sa joyeuse équipe, le bal populaire animé par Monsieur LEDRAPPIER.*

*Cette année nous enregistrons la naissance d'une autre association bienvenue à "CHES AMUZEUX" association qui proposera des activités diverses et variées dans différents domaines comme la musique et l'historique.
Il me semble que Monsieur Roger PILLOY est adhérent de cette association??
Je n'aurai pas de réponse ce soir car notre cher 1er adjoint a déserté Mareuil pour une lointaine balade.*

Le monde associatif fait la force d'un village et Mareuil La Motte est loin d'être un village dortoir Bravo à tous.

Concernant le monde éducatif

Depuis la rentrée scolaire de septembre 2015, 69 enfants fréquentent l'école communale contre 64 à la rentrée 2014 mais c'est encore trop insuffisant pour obtenir la réouverture de la 4ème classe et diminuer les multi niveaux dans celles en place.

Les NAP (nouvelles activités périscolaires) attirent de plus en plus de monde ce qui est très bien mais occupe beaucoup Michèle SWYNGHEDAUX qui prends très au sérieux son poste d'adjointe au scolaire et périscolaire.

Tous les jours sur la brèche pour vérifier si tout ce passe bien, s'il y a le bon nombre d'animateurs au vu des inscriptions, s'il n'y a pas d'absence de personnel, être elle même l'animatrice au cas ou, encadrer les enfants à la cantine si besoin est, consulter les différents organismes, contacter et rencontrer les enseignants etc..etc.....

Merci Michèle pour ton implication sans failles et ta disponibilité.

Merci également à Séverine et à Catherine qui ont répondu présente pour palier à l'absence de leur collègue afin d'assurer la continuité de l'accueil de vos enfants aux Nap et au périscolaire.

et je n'oublie pas Patrice qui, pour soulager ses deux collègues a assuré le ménage de la salle des fêtes après la cantine et celui des classes les lundis, mardi et jeudi soir.

Vous pouvez les applaudir !!!!!!!

La commune continue également à financer en lieu et place de l'état, les séances de piscine pour les élèves du CP, du CE1, du CM2 ainsi que pour les élèves de CE2 qui n'ont pas validé leur palier lors de la dernière saison. ces 10 séances se dérouleront à la piscine de Thourotte.

Malheureusement nous avons du constater de nouvelles dégradations dans l'emprise de l'école grande rue.

Les murs du préau ont subi l'assaut des semelles de chaussures, et le support du tuyau d'évacuation des fumées de la chaudière a cédé sous le poids de ceux qui escalade le mur de la chaufferie.

Ces dégradations sont inadmissibles et entraînent des frais inutiles.

Il serai dommage de devoir condamner l'accès au plateau sportif à ceux qui respecte les règles.

Je tiens aussi à rappeler que l'étang municipal n'est pas une patinoire et qu'il serait bien que les plus sérieux interdisent aux inconscients de traverser l'étang couvert d'une fine couche de glace qui peut céder à tout moment sous leur poids.

Pour finir avec le scolaire

Je rappelle qu'il a été décidé par le conseil municipal de reconduire la gratuité des NAP pour l'année scolaire 2015 / 2016.

La suite découlera du montant des dotations qui nous seront attribuées de la part de l'état.

Concernant les acquisitions et les Travaux

Les investissements en 2015

A) Suite à l'obtention d'une subvention du conseil régional les menuiseries extérieures en bois du bâtiment de la maternelle ont été remplacées par des menuiseries en aluminium qui correspondent aux normes actuelles d'isolation. Le coût de ces travaux s'élève à ..38448..HT

Financé par :

a) fonds propres de la commune : 23 598,00. euros

b) Conseil Général : 14 850,00. euros

Et puis

Suite au remplacement de ces menuiseries, le hall d'accueil a été rénové par le personnel municipal pendant les vacances de Noël.

Lessivage des murs et des portes intérieures, rebouchage des fissures murs et plafond, ponçage de l'ensemble application de 2 couches de peinture sur le plafond les murs et les portes, fabrication et pose de tableaux d'affichages et le tout en 6 jours de travail "bravo Messieurs."

B) Pour faciliter la gestion du périscolaire et des NAP nous avons procédé à :
l'acquisition d'un ordinateur portable : . 871,67.euros
l'acquisition d'un logiciel de gestion : .1 380,00.euros

C) Au vu de la demande croissante des administrés, nous avons passé commande pour la réalisation d'un columbarium auprès de la société Granimond pour un montant de : .12 299,00. euros HT
Les travaux auront lieu courant du 1er trimestre 2016

Le règlement d'affectation des emplacements de ce columbarium est en cours de rédaction.

D) La toiture de l'église a été vérifiée les tuiles cassées remplacées et les solins en ciment repris par l'entreprise CHAVEZ pour un montant de : .4 560,00.euros HT

E) L'allée principale des bois des usages a été empierrée, des évacuations d'eau vers les abords ont été réalisées et la contre allée permettant l'accès aux parcelles basses a été réaplaniée pour permettre aux affouagistes de procéder dans de bonnes

conditions au débardage.
pour un montant de :. 5 575,92.euros HT.

F) Suite à la démolition de la voie ferrée du coté de Vignemont, la commune a acquis plus de .260. tonnes de ballast de différents calibres afin de reboucher les trous dans les différents chemins pour un montant de : 1 650,00.euros HT.
Merci aux agriculteurs de la commune qui ont mis gracieusement procédé au transport et la mise en place de ces matériaux.

G) L'éclairage public de la raquette de retournement de la rue du Pré-Jean-Rouart a été réalisé et 2 nouveaux lampadaires ont mis en place pour un montant de : .1 726,56. euros HT.

H) L'Apave à effectué les contrôles réglementaires des bâtiments communaux concernant :

- a) les installations électriques
- b) les chaufferies
- c) les équipements sportifs
- d) les installations gaz

pour un montant global de :.1 783,21. euros HT.

I) A l'étang les peupliers ont été abattus et la plate forme a été réaménagée pour un montant de .1 992,00.euros HT

Le bois de ces peupliers a été donné aux affouagistes qui se sont engagés à débarrasser la plate forme sous quinze jours. Délais qui a été respecté , merci à eux

Total investissement 2015 : 70 286,36 euros

Les investissements de l'année 2016

A) Suite au dossier ADAP déposé en sous préfecture engageant la commune à effectuer dans un délai de 3 ans les travaux d'accessibilité des bâtiments publics aux personnes à mobilité réduite, deux dossier de subventions seront déposés pou cette année

_ Le premier auprès de l'état au titre de la dotation d'équipement des territoires ruraux

pour effectuer :

La rampe d'accès à la mairie

La rampe d'accès à la classe des CP à l'école rue de la place,

Un WC handicapé dans le couloir de la classe des CP à l'école rue de la place,

Un WC handicapé à la maternelle rue de la place

Pour un montant total HT estimé de :.17 000,00 euros

_ le deuxième auprès du conseil départemental

pour effectuer

La rampe d'accès à la classe sous le porche de l'école grande rue.

*Le cheminement piétonnier en enrobés de l'allée centrale du cimetière
La réalisation d'une rampe d'accès en aluminium à l'église
Pour un montant total HT estimé de :...19 000,00.euros
Les autres mises aux normes concernant la salle des fêtes, le stade, l'étang et le
bistrot de pays seront programmés sur 2017 et 2018*

*B) Travaux de réfection de la salle de bains au logement du Bistrot communal "le
Carafon" pour un montant de .1 747,00.euros HT.*

*C) Travaux de reprise et de consolidation du mur en pierre séparatif entre l'école et
le terrain de Mr et Mme BACH pour un montant de .1 800,00.euros H
Réparation des pierres sur la façade de la mairie pour un montant de .
1 150,00.euros HT.*

*E) Pose d'un adoucisseur d'eau et remplacement du lave vaisselle à la salle des
Fêtes pour un montant de .3 970,00.euros HT.*

*F) Remplacement du tracteur tondeuse qui a 11ans de fonctionnement pour un
montant de .21 000,00.euros HT.*

*G) A l'étang, L'abattage de trois saules devant la propriété de monsieur et madame
GOULLIEUX et élagages des 5 autres par l'entreprise .XL Élagage. pour un montant
de .1 965,00.euros HT.*

*H) Au bois des Usages, suite à la demande de l'ONF détentrice du plan de gestion
des bois communaux, il convient de procéder au dégagement dans les zones ouvertes
des semis existants actuellement sous les ronces pour un montant de : 4 174,00 euros*

*I) Nous devons aussi procéder à la révision du PLU (plan local d'urbanisme) pour le
mettre aux normes du GRENELLE 2;*

*Une demande de prestations de service auprès du cabinet "Aménager le territoire" a
été effectuée et nous et nous n'avons pas à ce jour reçu leur proposition.*

Le total de l'investissement sur 2016 sera de 72 000,00 euros HT

n point sur l'assainissement collectif

*Et là, je parle sous couvert de monsieur MALLET, président du syndicat
intercommunal de Margny sur Matz, pour non seulement vous confirmer que les
travaux auront bien lieu en 2016 mais qu'ils risquent de commencer dès le
mois de **Mars**. vous confirmez monsieur Mallet ???*

*Une réunion publique sera organisée fin février ou début mars et sera animée par le
cabinet VERDI qui assure la maîtrise d'œuvre du marché d'assainissement pour le
compte du syndicat pour vous présenter le déroulement des travaux.*

Une invitation à cette réunion vous sera envoyée en temps utile.

Concernant les chiens errants.

*Une cage piège a été mise en place ce jour sur les lieux de passage de ces animaux
Nous avons pris contact avec la SPA pour établir une convention de fourrière à
savoir que le coût de cette convention est calculé en fonction du nombre d'habitants
de la commune à savoir 1,11 euro par habitant soit 729,09 euros annuel pour Mareuil
sachant que la SPA n'intervient pas elle même!!!!*

*Pour finir et avant de vous inviter à nous retrouver autour du verre de l'amitié,
j'avais relaté lors de la cérémonie des vœux de l'année dernière les terribles
événements des 07 et 09 janvier et je ne pensais pas que de tels faits allaient se
reproduire.*

*Pourtant courant novembre dernier cela s'est reproduit et ces actes d'une violence
inouïe ont endeuillé de nombreuses familles.*

*Face à ces actes barbares, la France est et restera toujours le pays des droits de
l'homme et c'est en restant debout et unis que nous défendrons la liberté, l'égalité
et la fraternité face au terrorisme.*

Merci et encore une fois tous mes vœux pour 2016.